



Versailles, le 18 Janvier 2021

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Covid19 : Mobilisation du Crous de Versailles en faveur des étudiants**

*Depuis le début de la lutte contre le Covid-19, le Crous de Versailles fait preuve d'une mobilisation exceptionnelle afin d'assurer la continuité de sa mission de service public au bénéfice des étudiants tout en garantissant la protection de ses personnels.*

Plus que jamais présent aux côtés du public étudiant, qu'il s'agisse de celles et ceux hébergés dans les résidences universitaires, mais aussi plus largement de toutes celles et ceux qui rencontrent des difficultés, notamment financières, tout en veillant à l'application des mesures de sécurité sanitaire, le Crous de Versailles veille à la continuité de son action.

Celle-ci n'aurait pu être assurée sans la mobilisation de l'ensemble des agents du Crous, animés par leur mission de service public, sur le terrain auprès des étudiants, comme en télétravail pour assurer le maintien de son action sociale (en particulier versement des bourses et des aides d'urgences) et lutter contre l'isolement des étudiants.

### **Un service social accessible à tous les étudiants**

Les services du Crous de Versailles assurent la continuité de l'accueil dans le logement dans les meilleures conditions possibles tout en veillant à assurer le respect des règles sanitaires pour les étudiants logés. Depuis le début de la pandémie tout étudiant en difficulté, financière notamment, a la possibilité de contacter, en fonction de son lieu d'études les services sociaux du Crous qui apportent, à distance, une réponse adaptée à leur situation.

> Pour les étudiants dont les établissements d'enseignement supérieur sont situés dans les départements du 78 et du 91 : [service-social.paris-saclay@crous-versailles.fr](mailto:service-social.paris-saclay@crous-versailles.fr)

> Pour les étudiants dont les établissements d'enseignement supérieur sont situés dans les départements du 92 : [service-social.nanterre@crous-versailles.fr](mailto:service-social.nanterre@crous-versailles.fr)

> Pour les étudiants dont les établissements d'enseignement supérieur sont situés dans les départements du 95 : [service-social.cergy@crous-versailles.fr](mailto:service-social.cergy@crous-versailles.fr)

Quelques chiffres du service social à retenir depuis le 16 mars 2020 :

> 15 260 entretiens ont été assurés,

> 7 158 aides ponctuelles ont été versées pour un montant total de 2 144 235 €

> 1 469 étudiants ont bénéficié de e-cartes Carrefour d'un montant de 50 €

### **Assurer la mise en œuvre des aides complémentaires**

Le Crous assure en continu le traitement des demandes de bourses sur critères sociaux et autres aides annuelles, en temps et en heure, sans aucune interruption ainsi que leur versement.

Parallèlement il est fortement mobilisé pour assurer la mise en œuvre d'aides complémentaires dans le contexte de la pandémie COVID-19. Dès l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire, le Crous de Versailles a été à l'œuvre, au plus près des étudiants, et a déployé tous les outils à sa disposition afin de répondre aux difficultés financières croissantes auxquelles ceux-ci ont dû faire face.

> Le montant des aides d'urgence, hors commission, a été porté à 500 €, soit 300 € de plus que l'autorisation habituelle accordée par le Directeur général.

> Une aide exceptionnelle « Perte d'emploi ou de stage » d'un montant de 200 € dont la demande a pu être faite sur une application dédiée jusqu'au 31 août 2020.

> Une aide de 200 € attribuée également aux étudiants ultramarins en formation initiale, bloqués en métropole du fait de la crise sanitaire, sur une application dédiée jusqu'au 31 août 2020.

> Un versement d'un 11ème mois de bourse a été fait aux étudiants dont les concours ou examens ont été reprogrammés au-delà du 30 juin 2020 afin de limiter les difficultés que la crise sanitaire fait peser sur bon nombre d'entre eux. La prolongation étant automatique, les étudiants n'ont eu aucune démarche à effectuer.

> Enfin une aide exceptionnelle de solidarité de 150 € accordée aux étudiants boursiers a été versée en décembre 2020.

### **Lutter contre l'isolement, un enjeu important**

Pour lutter contre l'isolement et le sentiment de solitude des étudiants, le Crous a mis en place durant le confinement une programmation socioculturelle spéciale. Assurée en ligne via les réseaux sociaux, les activités sont hebdomadairement renouvelées. Un service de soutien psychologique est offert à tous les étudiants de l'académie. Le cabinet Alliance C leur permet d'échanger

gratuitement avec un psychologue en distanciel. L'association Apsyttude propose cette même prestation en présentiel.

Le Crous distribue régulièrement des denrées alimentaires aux étudiants logés. Ces dons, conditionnés individuellement, sont assurés en partenariat avec des associations à raison d'un panier par personne afin de satisfaire le plus grand nombre.

## **A propos du Crous de Versailles**

---

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Versailles (Crous) est l'opérateur de l'état pour la vie étudiante. Établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Innovation, il a pour mission de favoriser l'amélioration des conditions de vie des étudiants de l'académie de Versailles par la gestion d'aides sociales étudiantes, du logement étudiant, de la restauration universitaire, de l'accueil des étudiants internationaux et l'animation de la vie culturelle et de campus.

En savoir + sur le Crous : [crous-versailles.fr](http://crous-versailles.fr)

---

### **Contact Presse**

Maleka MAYEMBA

Responsable communication et marketing

[communication@crous-versailles.fr](mailto:communication@crous-versailles.fr)